

PAR UNE SUBSEQUENTE PROCLAMATION de Son Excellence ROBERT SHORE MILNES, Ecuier, Lieutenant Gouverneur de la Province du *Bas Canada*, datée au Château Saint *Louis*, dans la cité de *Québec*, le vingt-unieme jour d'Août, mil sept cent quatre vingt dix-neuf, l'assemblée du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée, a été prorogée au huitieme jour d'Octobre prochain.

---

PAR UNE SUBSEQUENTE PROCLAMATION de Son Excellence ROBERT SHORE MILNES, Ecuier, Lieutenant Gouverneur de la Province du *Bas Canada*, datée au Château Saint *Louis*, dans la cité de *Québec*, le vingt-septieme jour de Septembre, mil sept cent quatre vingt dix-neuf, l'assemblée du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée a été prorogée au dix-huitieme jour de Novembre prochain.

---

PAR UNE SUBSEQUENTE PROCLAMATION de Son Excellence ROBERT SHORE MILNES, Ecuier, Lieutenant Gouverneur de la Province du *Bas Canada*, datée au Château Saint *Louis*, dans la cité de *Québec*, le onzieme jour de Novembre, mil sept cent quatre ving dix-neuf, l'assemblée du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée a été prorogée au dix-septieme jour de Janvier prochain.

ROBT.